

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2675>

Motion du SNTRS-CGT votée à la Commission Exécutive du 20 décembre 2018

- VIE DU SYNDICAT - ORGANISATION - Instances du SNTRS-CGT - La Commission Exécutive -

Date de mise en ligne : lundi 1er avril 2019

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Motion du SNTRS-CGT votée à la Commission Exécutive du 20 décembre 2018

Depuis plusieurs semaines, le mouvement des gilets jaunes a mis la question sociale au coeur du débat public et déstabilisé le gouvernement. Ici ou là des UD, des UL, des fédérations, des cgtistes ont participé à ce mouvement de colère et de ras le bol contre la politique gouvernementale qui a mis en avant des mots d'ordre comme le rétablissement de l'ISF, l'augmentation du SMIC ou des pensions. C'est une occasion à ne pas rater pour une organisation syndicale de classe.

La CE du SNTRS-CGT réunie à Ivry ce 20 décembre 2018, s'adresse aujourd'hui aux instances de la FERC, de l'UFSE et de la Confédération pour leur demander de tout mettre en oeuvre pour que le mouvement social s'amplifie et se développe notamment dans les entreprises et les services publics. Tous les moyens sont bons pour y arriver : pétitions, assemblées générales, débrayages, grèves, blocage de secteurs économiques stratégiques.

Seul un mouvement social de très grande ampleur peut permettre de gagner sur nos grandes revendications en matière de salaires, retraites ; justice fiscale et développement du service public.

Toute la CGT doit y travailler sans attendre

Votes de la motion : 26 pour une abstention

Proposition d'ajout des camarades de la CE

"et nous espérons qu'à l'avenir, la CGT se mobilisera pleinement et sans hésiter avec les mouvements de non syndiqués dont les revendications convergent avec les nôtres".

Votes : 4 absentions, 18 contre, 5 pour

Election de Christophe Hermann à la CE

0 contre, 8 abstentions et 25 pour